

« LA RESURRECTION DE LAZARE DE BETHANIE »

ASSOCIATION PRIVEE DE FIDELES

En l'an 2000, se référant au message du Père Jean Joseph Lataste et à son œuvre, s'est constitué dans le diocèse de Besançon un groupe de fidèles, sous l'appellation Fraternité de Béthanie, désirant vivre cette spiritualité et la faire rayonner.

En 2004, au sein de la fraternité est née une communauté de vie de type apostolique. Aujourd'hui, l'association « La Résurrection de Lazare de Béthanie » se compose donc de la Fraternité et des Communautés de vie. Elle désire rester en lien, non seulement avec l'Eglise diocésaine mais aussi avec l'Ordre des Prêcheurs et la Congrégation des sœurs de Béthanie.

Pour cela « la Résurrection de Lazare de Béthanie » a élaboré des statuts en vue de sa reconnaissance comme association privée de fidèles.

Reconnaissant le bien-fondé de cette orientation, appréciant le témoignage évangélique donné par cette association et le service qu'elle rend à l'Eglise diocésaine, Monseigneur Jean Luc Bouilleret a approuvé les statuts de cette association et l'a reconnu « ad experimentum » comme Association privée de fidèles le 8 décembre 2018 (fête de Marie Immaculée et Patronne du diocèse).

Le 22 décembre, nous avons eu la joie d'accueillir dans notre chapelle Monseigneur Jean Luc Bouilleret et le chancelier, Renée Faivre, venus nous remettre la reconnaissance canonique. Nous rendons grâce à Dieu pour le chemin parcouru. Beau cadeau de Noël que nous avons fêté avec la fraternité. Nous remercions vivement le Père Banet et Brigitte Berthet qui nous accompagnent et nous soutiennent.